

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES (RELATIONS DE TRAVAIL)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
DIVISION DES RELATIONS DE TRAVAIL

POSTE PERMANENT NON SYNDIQUÉ

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent de conseillère ou conseiller en ressources humaines à la Division des relations de travail au Service des ressources humaines.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice de la Division des relations de travail, la personne titulaire du poste conseille et accompagne les gestionnaires à l'égard de divers aspects des relations de travail et relativement à l'interprétation des conventions collectives et des lois du travail.

Plus précisément, elle assure un rôle conseil dans la prévention, la gestion et la résolution de conflits, elle doit agir à titre de représentante patronale au sein de comités patronal-syndical, elle prépare et élabore, en collaboration avec le procureur, la preuve et, si nécessaire, agit comme témoin à la cour devant un tribunal administratif ou autres, à titre de représentante de la Ville. Elle réalise et coordonne les enquêtes en matière de conflits et de climat de travail et recommande les mesures à appliquer.

Elle peut être appelée à effectuer des études, recherches et analyses relatives à son champ d'intervention, prépare et rédige, au besoin, des rapports, mémoires, profils ou autres documents nécessaires à la prise de décision.

De plus, elle peut assumer le rôle de porte-parole à la négociation d'une ou de plusieurs conventions collectives. Enfin, elle peut être aussi appelée à intervenir dans une démarche d'évaluation des emplois. Finalement, elle maintient de bonnes relations avec les gestionnaires et les représentants syndicaux.

EXIGENCES	<p>Détenir un baccalauréat en relations industrielles ou en administration dans une concentration appropriée.</p> <p>Posséder un minimum de cinq années d'expérience en relations de travail et dans un rôle conseil.</p> <p>Excellente connaissance du milieu syndiqué et des règles d'application de conventions collectives et des lois en droit du travail.</p> <p>Posséder de l'expérience en matière d'enquête et de négociation collective. Des connaissances en évaluation des emplois, en équité salariale et en Lean management seront considérées comme des atouts importants.</p> <p>Fortes aptitudes à analyser et à effectuer des recommandations visant à résoudre des situations complexes.</p> <p>Sens politique et habiletés à communiquer efficacement tant à l'oral et qu'à l'écrit.</p> <p>Bonne capacité à synthétiser et à rédiger.</p> <p>Grande capacité à travailler en mode de collaboration et de partenariat.</p> <p>Jugement, rigueur, leadership, esprit d'équipe et créativité sont essentiels pour accomplir les tâches de ce poste.</p>
TRAITEMENT	De 55 227 \$ à 95 575 \$. Boni au rendement.
HORAIRE	35 heures par semaine. L'emploi nécessite une disponibilité à travailler occasionnellement en dehors des heures normales de travail.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 28 janvier au 10 février 2016.
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFR-002-2016.
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	<p>La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.</p>